



APAJH

Gironde

*Additionnons
nos différences*

LA REVUE
de l'APAJH GIRONDE

NOVEMBRE 2020 - N° 37

ISSN : 1961-4527



**Rencontre avec Stéphane Fidry :
le droit au répit**

**DOSSIER :
Une rentrée inclusive**

**L'actu : L'IME de Lussac
devient un "DAME"**



Mot du président

Cette fin d'année est marquée par une ambiance anxiogène. Retour en force de l'épidémie de Covid-19, attentats meurtriers qui tendent à déstabiliser notre société. Il nous faut faire face à des actions qui tout en semblant viser à l'aveugle des individus, ont pour objectif de semer la peur et nous faire vivre en insécurité. En attaquant l'école à travers un enseignant, un lieu de culte c'est la République laïque qui est visée. En jouant sur de possibles réflexes sécuritaires, de rejet de l'autre, identitaires, c'est la laïcité qui est l'objet d'une tentative de remise en cause.

La laïcité inscrite dans notre constitution a pour finalité le vivre ensemble. L'État en garantissant la neutralité des institutions assure la liberté de chacun dans son droit à croire ou ne pas croire, permet à chacun de vivre sa religion ou selon ses principes philosophiques, d'exercer sa liberté de penser et d'exprimer selon des modalités diverses son point de vue. La loi commune n'a pas à défendre un point de vue particulier qu'il soit philosophique ou religieux mais poser les bases de la vie commune. Le respect de l'autre dans ce qu'il est, le refus de tout cléricalisme sont au cœur de notre République depuis 1905 et ne peuvent faire l'objet d'aucun compromis dans leur application.

De même les mesures de confinement qui viennent d'être prises peuvent faire l'objet de contestations, de critiques et sans nul doute peuvent être améliorées, pour autant nul ne peut faire comme si la Covid-19 n'était pas présente. Là aussi il s'agit de respect, respect de ceux que l'on côtoie tous les jours, famille, ami ou inconnu.

Quel que soit le point de vue que l'on a sur les mesures gouvernementales, la lutte contre l'épidémie dépend de l'attitude de chacun. Aussi pénibles que soient le port du masque, la distanciation sociale, l'utilisation du gel... ces mesures contribuent à limiter la propagation de la maladie. Ainsi par respect pour les autres il nous faut se contraindre à les appliquer.

C'est dans cet esprit que nos établissements fonctionnent depuis la fin du confinement et dans la période qui s'ouvre.

L'APAJH qui a inscrit la laïcité dans ses principes demeure et demeurera attachée à faire vivre chaque jour le respect de chacun, usagers, salariés, familles, pour le bien-être de tous.

Georges Dupon-Lahitte
Président

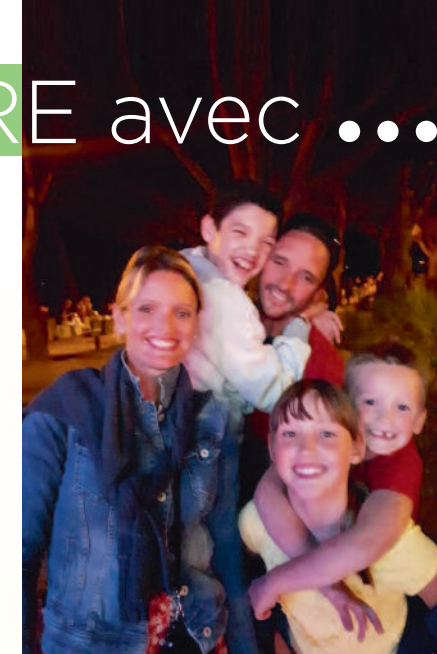
Stéphane Fidry : le droit au répit

Administrateur de l'APAJH33 et membre du Conseil de vie sociale de l'IMP La Forêt d'Eysines (Institut médico-pédagogique)

Dans son Projet associatif voté lors de l'Assemblée générale de juillet 2016, l'APAJH de la Gironde affirme ses valeurs fondatrices depuis plus de 45 ans et afin de répondre aux défis de demain définit 6 orientations pour la période 2017-2021. L'orientation n°4 "L'accompagnement de tous les handicaps" prévoit que "les publics ayant un handicap très sévère doivent pouvoir bénéficier au sein des établissements ou à partir de toute forme d'accompagnement adapté, des lieux d'accueil temporaire, permettant d'offrir aux familles, aux aidants des temps de répit." Ce principe s'inscrit en écho de la loi d'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 qui prévoit un droit au répit pour les proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes atteintes de handicap. Ce droit au répit permet à l'aidant de prendre du repos dans son activité d'accompagnement. La puissance publique doit se substituer à la famille pour permettre ce repos.

Qui êtes-vous et quel est votre rôle au sein de l'APAJH 33 ?

Ma femme et moi sommes parents de trois enfants. Notre fils aîné, Axel, qui a 16 ans, est atteint du syndrome de Dravet qui provoque chez lui un retard cognitif important, des troubles psychomoteurs et du comportement sévères. Il fait de nombreuses crises d'épilepsie avec le risque que cela représente qu'il se blesse ainsi que les réactions dans la phase post critique où se succèdent de l'amorphisme et/ou des colères destructrices. Axel est à l'IMP La Forêt depuis 2008.



La famille Fidry au complet

Comment intervenez-vous, au sein de l'APAJH 33 sur cette question du droit au répit ?

Il apparaît que la mise en oeuvre de ce droit n'est pas simple. D'une part car dans le handicap chaque cas est différent et d'autre part l'offre existante n'est pas cartographiée. Elle reste donc difficilement accessible à des familles qui de plus peinent à décider d'activer ce droit.

C'est ce qui a conduit l'APAJH Gironde à décider de mettre en place une Commission de droit au répit, dont la responsabilité m'a été confiée. L'objectif consiste à recenser les offres potentielles existantes au sein des établissements et services de l'association départementale et à définir un modus operandi facilitant l'accès des familles à ces possibilités, via les directions des établissements et sous la conduite de la Commission. Le chef d'établissement recueille le besoin auprès de la famille. La commission doit ensuite proposer une solution.

Nous allons donc commencer par établir un diagnostic des possibilités au sein des établissements et services de l'APAJH 33. Il peut s'agir par exemple de places d'internat inoccupées pendant des temps de soirée, week end, vacances ou encore de la disponibilité ou de l'extension de l'usage des unités mobiles qui ont été créées par certains établissements pendant la récente période de confinement.

Nous irons ensuite exposer le diagnostic auprès des responsables d'établissements pour envisager la mise en oeuvre des solutions.

Quand il n'est question que d'occuper des chambres libres, c'est plutôt facile à mettre en oeuvre. Quand il s'agit d'utiliser une équipe mobile, cela pourrait nécessiter des recrutements, de l'acquisition de matériel complémentaire, et devient donc plus compliqué à mettre en pratique.

Qui est concerné dans les familles de bénéficiaires et qu'est-ce que cela va apporter ?

Les familles, les parents eux-mêmes ont souvent du mal à couper le lien avec la personne dépendante, l'enfant, et à accepter qu'il soit pris en charge par d'autres personnes. Le besoin est donc la plupart du temps non déclaré ou du moins rarement assorti d'une demande de solution. L'échange avec les chefs d'établissements va nous permettre de mieux cerner et quantifier les besoins. Mais potentiellement, toute famille ayant en charge une personne dépendante ou handicapée peut être concernée par ce droit au répit.

Au-delà du repos que ce type de solutions permettra d'apporter aux aidants, c'est aussi une manière d'apprendre aux familles à prendre de la distance. En parallèle cela contribue, notamment pour les enfants en situation de handicap, à leur faire vivre d'autres expériences et à développer leur capacité d'adaptation.

Comment doivent s'y prendre les personnes qui se sentent concernées ? Qui contacter, à partir de quand ?

Le responsable d'établissement et dès maintenant ! Nous ne sommes certes pas encore en mesure de promettre un délai de réponse et une solution à toute situation. Mais c'est en connaissant les besoins que nous arriverons à identifier et mettre en oeuvre les solutions pour permettre à toute personne d'accéder à un moment de pause, d'actionner son droit au répit au sein de l'APAJH 33.



Les chiffres de la scolarisation des jeunes accompagnés par l'APAJH Gironde

68% : c'est la proportion de jeunes accueillis au sein des structures du pôle enfance en situation de handicap (hors CMPP) qui bénéficient d'une scolarité.

En septembre 2020, l'APAJH Gironde compte **6 unités** d'enseignement externalisées (UEE).

La rentrée au Ditep L'Hirondelle d'Artigues

Le 1^{er} septembre, alors que 51 jeunes sont inscrits sur le Ditep, l'établissement s'est retrouvé pour la première fois avec plus d'adultes que d'enfants. Le taux d'absentéisme était de 86 % ! Mais les enfants ne faisaient pas l'école buissonnière ! Ils étaient à l'école !

En ce jour de rentrée scolaire, 44 enfants ont effectué leur rentrée dans leur école de référence.

- 7 enfants étaient à l'école maternelle
- 14 enfants étaient à l'école primaire (dont Ulis)
- 23 enfants étaient au collège (dont Segpa et Ulis)
- 7 enfants étaient sur le Dispositif ITEP et à l'UEE pour 4 d'entre eux.

Cette année 48 enfants sont scolarisés dans une école ou un collège tout en bénéficiant d'un accompagnement.

La rentrée à l'ITEM d'Eysines

À la rentrée 2020, 4 enfants de l'ITEM ont été orientés sur l'école Anatole France de Mérignac (3 en classe Ulis et 1 en CM1).

Malgré le contexte sanitaire, Les enfants ont pu visiter leur établissement scolaire la dernière semaine d'école, en juillet.

L'institutrice d'Anatole France a été très facilitatrice pour l'accueil des enfants.

- L'ITEM intervient en soutien et réalise des soins de kiné "en extérieur", dans une pièce dédiée.

Si pour tous les élèves de France cette rentrée scolaire a été particulière, elle l'était doublement pour les enfants et les jeunes à besoins éducatifs particuliers, avec ou sans handicap. La pandémie de Covid-19 constituant un frein de plus à l'école inclusive.

La scolarisation des enfants est un droit et un enjeu majeur pour l'APAJH Gironde. L'association se bat pour obtenir une offre de scolarisation inclusive variée et adaptée à l'âge des jeunes et à leurs capacités scolaires. Ainsi, les jeunes accompagnés sont scolarisés en priorité en milieu ordinaire, dans leur établissement de secteur.

Premier bilan de cette rentrée 2020 pas comme les autres avec **3 structures : le Ditep L'Hirondelle d'Artigues, l'ITEM d'Eysines et l'IME Château terrien de Lussac.**

- Les temps scolaires sont allégés : les mardis, mercredis et jeudis, les enfants vont à l'école le matin et les après-midis à l'ITEM pour les soins et les accompagnements éducatifs.

- Pour favoriser l'inclusion, notamment en cour de récréation, les éducateurs de l'ITEM ont mis des jeux spécifiques à disposition auxquels tous les enfants peuvent participer.

- Un partenariat avec le Centre de loisirs de l'école a été mis en place : l'équipe de l'ITEM doit commencer à accompagner les enfants fin novembre si les conditions sanitaires le permettent. Il n'est pas possible pour le moment que le centre de loisirs vienne à l'ITEM une fois par mois, comme prévu initialement.

- Une activité autour du jeu a été mise en place une fois par semaine avec une éducatrice de l'ITEM, Delhia Leduc.

Tous les vendredis matins, Delhia coanime un atelier autour des jeux de société.

L'objectif ? créer du lien avec les autres camarades de la classe Ulis. Le même jeu se répète pendant 2 à 3



semaines avec des objectifs différents. L'éducatrice fait un point de coordination hebdomadaire avec l'enseignante sur ce qui a pu être observé.

L'ITEM a accompagné les familles dans ces changements en fonction des besoins de chacun.

Un lien direct et des rencontres régulières ont eu lieu avec l'école dans cette première période de classe, qui ont donné lieu à un premier bilan, globalement positif.

À noter également l'accueil d'un nouvel enfant cette année qui passait de la maternelle au CP. Il est scolarisé à l'école Aristide Briand de Pessac. Dans cette école, l'établissement n'intervient pas pour des soins ni en action éducative. Mais une équipe



pluri-professionnelle est intervenue rapidement en début d'année pour échanger et rassurer les enseignants sur la prise en charge de cet enfant et mettre à disposition le matériel nécessaire afin qu'il ne se retrouve pas en difficulté.

"Le lien avec les enseignants intervient de façon régulière, en partenariat avec la famille et le projet de l'enfant.", comme le précise Christophe Poret, coordonnateur éducateur spécialisé à l'IME.

Autres faits marquants : les deux classes primaires de l'EREA ont été transformées en une UEE de 9 élèves. La classe est localisée à l'EREA pour cette année encore, mais à partir de septembre prochain, elle sera à l'école primaire du Haillan centre. Dans le même temps, une classe UEE sera créée au collège Emile Zola du Haillan. Elle accueillera des enfants qui sont, cette année, scolarisés encore à l'EREA.

La rentrée à l'IME Château Terrien de Lussac

Sur le territoire libournais, plus de 40 % des jeunes accompagnés par l'IME ont des temps scolaires en inclusion et on trouve 5 UEE.

À l'école de Castillon la Bataille, Mesdames Montaud et Walter, respectivement éducatrice et enseignante accompagnent 7 élèves sur deux journées, depuis cette rentrée.

Au collège de Lussac, Mme Duniaud (éducatrice) et Mme Jamet (enseignante) accueillent sur deux jours, 6 élèves. Il s'agit de la quatrième rentrée dans ce collège.

Au Collège Marguerite Duras, sur deux jours, 7 élèves avec Mme Falaise et une éducatrice.

Et sur deux autres jours 10 élèves avec Mme Doret (enseignante) et Mme Matignon (éducatrice) Il s'agit de la 5^e rentrée au collège.

Au Lycée Jean Monnet, Mme Malaviole (enseignante) et une éducatrice accompagnent 8 élèves, il s'agit de leur 3^e rentrée.

15 jeunes bénéficient actuellement de parcours partagés (ULIS, CAP).

Depuis cette année, un planning de visite des UEE a été mis en place afin de rencontrer les jeunes et les professionnels, mais également les directions d'établissement pour normaliser les relations de l'IME avec ce partenaire.

Un Programme des actions éducatives en UEE pour 2020/21 a été élaboré pour jalonner l'activité pédagogique et éducative tout au long de l'année mais également pour le parcours de chaque jeune dans les différentes UEE.

Un travail est également amorcé pour la mise en place d'une base documentaire composée de fiches actions et d'évaluations afin d'améliorer la qualité des accompagnements.

Parmi ces nombreuses avancées, des projets commencent à voir le jour. Pour Lussac par exemple, un cours d'arts plastiques pris en charge par une enseignante du collège (1 fois par semaine). Proposition du collège de fabriquer en collaboration avec l'IME des bacs d'éco-compostage sur l'année 2021

Pour les UEE de 5^e et 4^e : un projet autour de la musique qui va se développer au cours de l'année 2021, et un travail en lien avec le CDI sur des recherches documentaires et le projet d'orientation et professionnel.

Regards croisés sur la rentrée entre éducatrices et enseignantes de primaire et de collège

>De l'UEE primaire de Castillon-la-Bataille
Pauline Montaud, monitrice éducatrice et Léa Walter, professeur des écoles.

>De l'UEE Collège de Lussac
Nadège Dufort, monitrice éducatrice, et Isabelle Jamet, professeur.

• **Léa Walter :** Combien avez-vous d'élèves au collège de Lussac ?

• **Nadège Dufort :** Nous avons six élèves nés en 2008 et vous ?

• **Pauline Montaud :** Pour l'instant, six élèves sont accueillis à l'UEE de Castillon, nés entre 2009 et 2012. Certains viennent à temps partiel, les prises en charges des partenaires persistent même sur les temps d'UEE.

• **Isabelle Jamet :** Comment vous organisez-vous pour l'accueil des élèves dans votre UEE ?

• **PM :** Matin et soir, la plupart sont pris à domicile et amenés à l'école par un transport interne. Et le sixième est récupéré à l'IME.

• **ND :** Pour nos élèves, ils sont récupérés sur l'IME. Nous partons en transport avec eux au collège.

• **IJ :** Avez-vous une classe indépendante ou les élèves sont-ils intégrés dans les classes ?

• **LW :** Nous avons une salle pour accueillir les élèves, et une deuxième à disposition pour les temps éducatifs.

• **IJ :** Êtes-vous intégrés dans des classes sur des activités ?

• **LW :** Pas pour l'instant mais il a été proposé par des collègues de l'école de rejoindre des temps de sports ou de chant par exemple pour favoriser l'inclusion collective.

• **LW :** Les élèves ont-ils des difficultés d'adaptation durant les temps collectifs (récré, cantine) ?

• **IJ :** Les troubles du comportement, remarquables au sein de l'IME, se retrouvent chez nos élèves au collège, ce qui peut poser des problèmes de discipline. Le CPE est déjà intervenu. Cette année nous avons prévu des projets d'inclusion, qui sont remis en cause par la constitution du groupe classe. Nous envisageons une inclusion par petit groupe ou individuelle sur des temps de classe.

Par contre, ce qui est positif, c'est que les élèves ont un réel désir d'intégration malgré leurs difficultés.

• **ND :** Pendant les récré, ils se font des copains et vont jouer volontiers avec les élèves des autres classes. Et vous ? Comment se passe l'inclusion de vos élèves ?

• **PM :** Dans l'ensemble, chacun des élèves est entré en contact avec les enfants de l'école. Certains jeux s'organisent spontanément.

• **LW :** Oui, on peut dire que les élèves sont tirés vers le haut, ils se font des copains et adaptent leur comportement. En revanche, ils peuvent avoir du mal à gérer leurs émotions, notamment lors des conflits. L'adulte doit régulièrement intervenir en cas de violence.

Merci aux équipes des 3 établissements de leur contribution à ce Dossier



les Assemblées générales de l'APAJH Gironde et de la Fédération nationale APAJH



2019-2020 : une année de transition dans la stratégie de transformation de l'APAJH Gironde

En amont de la crise sanitaire, fin 2019, mais aussi juste après le confinement, la dynamique de projet dans l'association a toujours existé. Après 3 années intenses dans la mise en œuvre de nouveaux projets, l'année 2019 - 2020 aura été une année de transition dans sa stratégie de transformation. La crise COVID a bien sûr retardé certaines mises en œuvre.

Ainsi, les évolutions importantes actuelles et à venir de l'APAJH Gironde, marquées par une certaine réussite dans ses projets, ont permis à l'association d'être reconnue auprès des autorités pour son dynamisme et sa capacité d'innovation et de transformation.

Les points marquants évoqués lors de l'Assemblée générale départementale du 12 septembre 2020

- Des discussions avec l'Éducation Nationale sont intervenues autour de la scolarisation des enfants de l'IME d'Eysines et les Unités d'enseignement externalisées;
- Les CMPP, dans la continuité du plan voté par le conseil d'administration en janvier 2018, vont vivre des transformations importantes du fait d'une volonté affirmée de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;
- Une réflexion est en cours sur l'accueil temporaire : une commission "Droit au répit" a ainsi été créée ;
- L'IME de Lussac va évoluer vers un Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (Dame). L'ARS Nouvelle-Aquitaine a déjà approuvé l'achat d'un terrain à Libourne ;
- L'ARS nous a accordé l'extension de 7 places spécialisées de Sessad pour les personnes

atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA).

*Annick Aguirre
secrétaire générale*

Les temps forts de l'Assemblée générale de l'APAJH du 25 juin 2020

Point d'orgue annuel de réflexion, de bilan et de projets de la fédération APAJH.

L'APAJH a pour première raison d'être la représentation des personnes en situation de handicap. Elle s'investit donc partout où elle peut faire connaître ses analyses, propositions, revendications.

Extraits du discours de Jean-Louis Garcia, président de l'APAJH :

Depuis bientôt 60 ans, des femmes et des hommes, touchés ou non par le handicap, se sont engagés sans compter et ont fait ce que nous sommes aujourd'hui. Ils ont fondé leur action sur des valeurs et l'APAJH, c'est d'abord des valeurs et des actes en lien avec les valeurs !

Rien ne les a arrêtés, même les plus grandes difficultés !

L'APAJH est un mouvement qui porte l'utopie !

L'APAJH est un mouvement qui ose, un mouvement qui dérange, un mouvement qui propose et un mouvement qui construit ! Soyons fiers de cela !

Pensons aux exclus, aux pauvres, aux plus vulnérables, aux sans voix. Pour eux, ensemble, rassemblés, unis, mobilisons-nous et créons, bâtissons et luttons, luttons encore !

Albert Camus a écrit : "Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes, il a besoin de cœurs brûlants." Et je le sais, je le sens, chacune et chacun, vous avez le cœur brûlant !

Un "Dame" en libournais : ouverture, inclusion et accès à la citoyenneté

L'IME de Lussac est engagé depuis 4 ans dans une transformation structurelle. L'objectif : repenser en profondeur les modalités d'accompagnement.

Une structure en milieu rural en prise avec l'évolution de l'accompagnement vers l'inclusion

L'établissement IME de Lussac est situé au château Terrien, à l'extérieur du village de Lussac, éloigné des zones de territoire dont sont issus les usagers des services de l'établissement. Cet éloignement ainsi que l'aspect rural du site et des environs ont conditionné une forme d'accompagnement où le travail sur l'autonomie et l'accès à la citoyenneté ne peuvent être déployés d'une façon proche de la réalité de la vie. Il oblige aussi les professionnels à consacrer une part importante de leur temps à gérer des questions matérielles inhérentes à cet éloignement.

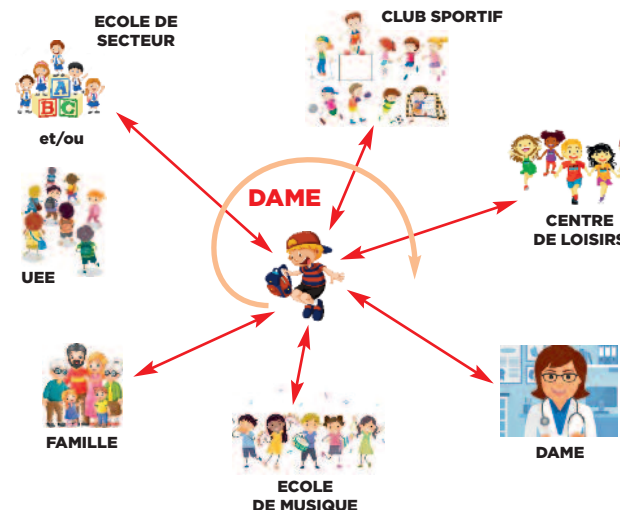
En parallèle à cette situation, en 2005, la loi sur l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé les jalons du tournant inclusif. Le projet de **Dame, dispositif d'accompagnement médico-éducatif**, remet en question la notion de prise en charge globale, base du modèle institutionnel des Instituts médico-éducatifs, IME. Ce type d'établissement est devant la nécessité de se transformer pour soutenir le développement et la réalisation des potentialités des jeunes accompagnés.

Un Dame, de nouvelles formes d'accompagnement convergentes

L'objectif du Dame est de multiplier les passerelles entre les différents modalités et prestations d'accompagnement dépendant du médico-social mais aussi avec celles du droit commun comme les écoles, collèges et lycées. "On ne se focalise plus sur comment accueillir au sein d'un site dédié au handicap, mais comment définir et mettre en œuvre les compensations nécessaires pour qu'un jeune, dans un espace de droit commun, puisse se former, développer son autonomie, vivre sa vie et ainsi l'aider à devenir un futur citoyen à part entière." - David Tourenne, directeur IME Château Terrien et Sessad pro du libournais.

Une transformation en plusieurs étapes

"On a commencé à présenter aux professionnels la transformation de l'offre en 2016, l'idée était de se dire l'IME dans le château ce n'est plus possible, on était dans une logique de désinstitutionnalisation, de sortir du lieu", explique David Tourenne.



Le Sessad pro, Services d'éducation spéciale et de soins à domicile, a été créé en 2018. La création de ce type de structure dans les années 90 a marqué le début du virage de l'accompagnement mais ne concernait que les jeunes scolarisés en milieu ordinaire.

Ensuite cela a été la naissance des Unités d'enseignement externalisées, UEE. "Ces UEE sont développées depuis environ 3 ans, avec l'Éducation nationale et on a maintenant 60% de jeunes avec des temps de scolarisation dans le milieu ordinaire.", poursuit David Tourenne. Les UEE et la multiplication des scolarisations au sein des Unités localisées pour l'inclusion scolaire, Ulis, représentent la première étape vers la création d'antennes. Les jeunes accompagnés par le futur Dame peuvent ainsi être scolarisés au sein d'un établissement scolaire de droit commun et profiter des mêmes chances de socialisation en bénéficiant en parallèle de prestations propres au médico-social réalisées à proximité. "Depuis 3 ans on a formé des éducateurs à devenir coordinateurs. Les fonctions métiers de chacun ont été remises à plat. On recrute et l'on forme désormais les professionnels sur la base de ce projet car il faut prévoir l'évolution." La prochaine étape sera la création du Sessad Libournais spécialisé dans l'accompagnement de jeunes avec des Troubles du spectre de l'autisme, TSA. Le Dame permettra à un jeune accompagné par un Sessad de profiter de structures et d'activités proposées par d'autres selon son projet personnalisé. C'est déjà dans cet esprit que travaille la cellule de coordination mise en place à la rentrée 2020.

Se rapprocher de la cité et du droit commun

La création d'antennes autour d'UEE à Libourne et Castillon permettra de réduire les temps de trajets, en particulier des plus jeunes. Mais le plus important est l'opportunité de repenser et d'améliorer les apprentissages éducatifs en lien avec l'autonomie. Les antennes faciliteront les aller-retour dans une même journée entre deux espaces. Des locaux adaptés dans le cœur de la ville offriront plus de possibilités pour les jeunes qui ne seraient pas en capacité d'intégrer des parcours de scolarisation dans un milieu ordinaire. Elles amélioreront également l'accès à la culture et aux loisirs en rapprochant la structure et les professionnels d'autres partenaires de droit commun, clubs sportifs, centres de loisirs, écoles de musique, espaces jeunes...

Une décision forte de l'association

Se muer en Dame veut dire "création d'antennes" et "quitter le château", site de l'actuel IME de Lussac. C'est un choix fort de l'association qui traduit la compréhension de la nécessité de changer de cap et d'offrir des conditions de travail et d'accompagnement adaptés.

Merci à David Tourenne, IME Château Terrien et Sessad pro du libournais pour sa contribution à cet article.

L'accueil de public porteur de Troubles du spectre de l'autisme

L'APAJH33 a lancé un travail transversal pour la meilleure prise en considération et l'accueil des personnes porteuses de TSA. Des groupes de travail pluridisciplinaires ont été mis en place auxquels de nombreux professionnels des structures de l'association participent. C'est le cas de l'IME de Lussac ou encore de l'Esat d'Ornon.

Notes Brèves



Ça déménage à Saint-Seurin-sur-L'Isle

Depuis le 28 mai le SAVS de Saint-Seurin (service d'accompagnement à la vie sociale) est heureux de vous accueillir dans ses nouveaux locaux 92 rue de la République.

Le téléphone reste inchangé : **05 57 69 67 87** ainsi que le mail : **savs-st-seurin@apajh33.fr**

Esat des ateliers d'Ornon, une équipe au complet

L'équipe des professionnels de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) vous informe de l'arrivée

d'un moniteur Espaces verts - Rémi Bousquet
d'une monitrice conditionnement/archivage - Olga Henriques
et d'un directeur-adjoint - Gaël Duprat.



3 nouvelles recrues à l'Esat d'Ornon Villenave d'Ornon

Fin de la phase 1 des travaux à l'Archipel Aliénor

Nous vous avons informés en janvier de l'engagement d'un vaste chantier de travaux de rénovation à l'EEAP Archipel Aliénor (Établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés). Il vise à agrandir et rénover 3 unités d'internat sur 4 afin de disposer de locaux plus spacieux et offrant la possibilité d'accueillir les enfants, adolescents et jeunes adultes en chambre individuelle ou double.

La première phase est terminée et a vu la livraison début septembre de la nouvelle unité "Martinique" après aval de la commission de sécurité pour son utilisation. La deuxième phase se terminera début d'année prochaine avec la livraison de la nouvelle unité "Cuba" et du nouveau secteur de balnéothérapie. Elle sera suivie de la troisième et dernière phase pour une fin des travaux prévue en avril 2021.



Cueillette, cuisson et dégustation de châtaignes au Foyer Marc Boeuf - Saint-Médard-en-Jalles

Une belle cueillette au Foyer Marc Boeuf

Les résidents sont allés en forêt et ont ramené plus de 7 kilos de châtaignes. L'occasion d'organiser un moment de convivialité autour du barbecue dans le parc du Foyer.



Directeur de la publication : Georges DUPON-LAHITTE - **Responsable de l'édition :** Annick AGUIRRE

Réalisation : Claire Bouchareissas - abc communication et Laurence-Marine Dupouy - 720degrés

Conception et Impression : Imprimerie du Bois de la Grave - 7, rue Z.A. Picot - 33160 Saint-Médard-en-Jalles
Tél. : 05 56 05 26 09 - Fax : 05 56 95 93 84 - E-mail : imprimerie-ibg@orange.fr

Rédaction : Claire Bouchareissas et Laurence-Marine Dupouy - APAJH de la Gironde : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
272, bd du Président Wilson - 33000 BORDEAUX - Tél. : 05 56 01 42 90 - E-mail : siege@apajh33.asso.fr